



Ce rapport présente un aperçu global des événements et des activités de la CRF du 1er avril au 30 septembre 2020, y compris un sommaire de la situation financière



PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

Des candidats qualifiés sont attirés par la profession de régulateur et disposent des connaissances et des outils appropriés

Lancement de la prestation virtuelle du cours **Introduction à l'analyse coûts-avantages dans la réglementation fédérale (R004) – Partie A** et élaboration du contenu approfondi du cours **R004 – Partie B**

En collaboration avec l'ÉFPC et le secteur des affaires réglementaires du SCT

- Le cours est divisé en deux parties : la partie A (pour la communauté de réglementation élargie) et la partie B (pour la communauté des analystes en matière de coûts-avantages)
- Partie A : contenu élaboré et adapté en fonction de l'apprentissage en ligne, et prototype virtuel mis en place le 18 août; lancement des cours en anglais et en français prévu en novembre et en décembre 2020
- Partie B : groupe de travail mis en place travaillant à l'élaboration contenu d'ici le quatrième trimestre

Prestation virtuelle de la formation **Orientation en réglementation** en partenariat avec le Collège Algonquin (contenu pour les séances nationales et régionales)

- Cours en classe adapté à une prestation en classe virtuelle : lancement du cours en anglais en mai et du cours en français en juin. Le projet pilote de l'édition régionale a pris fin en septembre 2020. Près de 70 régulateurs ont été formés à ce jour; les cours sont offerts sur une base mensuelle

Remise des diplômes de la 3e cohorte du **Programme de perfectionnement professionnel en réglementation** et recherche d'approbation pour la formation de la 4e cohorte

- Des réunions mensuelles sont organisées avec les participants et des évaluations semestrielles sont effectuées
- Des options ont été élaborées pour une nouvelle conception pour la 4e cohorte

Progression des initiatives en matière d'**analyse coûts-avantages**, notamment en ce qui concerne l'embauche, la formation et la mise sur pied d'un programme de certificat

- La CRF a obtenu un financement dans le cadre du fonds de renforcement des capacités des régulateurs (géré par le Centre d'innovation en matière de réglementation), afin de poursuivre l'élaboration d'un programme de certificat en analyse coûts-avantages en collaboration avec un partenaire universitaire, et de concevoir un plan pour un programme fédéral de perfectionnement destiné aux analystes en matière de coûts-avantages; Un protocole d'entente entre le SCT et la CRF pour le financement a été signé en septembre 2020

Étude menée sur les compétences des « **régulateurs de demain** »

- La CRF a chargé Le Conference Board du Canada de rédiger un rapport sur les principales compétences et habiletés que doivent posséder les régulateurs fédéraux; Le rapport a été terminé en juillet 2020

Autres activités

- La CRF a compilé et publié une liste des apprentissages en ligne en matière de réglementation – 13 cours en ligne offerts gratuitement par des sources externes (établissements universitaires et ressources privées) – afin de répondre aux besoins d'apprentissage en ligne dans le contexte de la COVID-19
- La communauté de pratique sur la conformité et l'application de la loi de la CRF collabore avec le Réseau canadien du savoir policier pour la mise en œuvre d'un projet pilote d'un an visant à donner accès aux partenaires de la CRF à une formation 101 en autoapprentissage sur la conformité et l'application de la loi

Bureau de la Communauté des régulateurs fédéraux

200, promenade Églantine
IA 1913C, Immeuble Jeanne-Mance, 13e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

TÉL. : 613-946-6543 | cfr-crf@canada.ca

www.gcpeia.gc.ca/wiki/CRF

[INSTAGRAM.COM/CFR_CRF](https://www.instagram.com/CFR_CRF)

[TWITTER.COM/CFR_CFR](https://twitter.com/CFR_CFR)

[CA.LINKEDIN.COM/IN/CFR-CRF](https://www.linkedin.com/in/CFR-CRF)

#GCREG



ÉTABLIR UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE

La communauté est connectée et transmet son expertise en matière de réglementation

Direction du **Groupe de travail sur la conformité et l'application de la loi** concernant la réponse à la COVID-19 et mobilisation du **Réseau sur la conformité et l'application de la loi**

- La CRF a été chargée par le comité des sous-ministres pour la COVID-19 de coprésider un groupe de travail interministériel en vue d'élaborer des directives sur la santé et la sécurité au travail destinées aux employés fédéraux travaillant dans ce domaine. Ce groupe de travail a également effectué une analyse des leçons apprises de la réponse à la COVID-19
- La CRF a créé un réseau constitué de cadres supérieurs responsables de la conformité et de l'application de la loi dès les premiers jours de la réponse à la COVID-19, afin de permettre un échange de renseignements entre les ministères en ce qui concerne l'équipement de protection individuelle, la santé et sécurité au travail et les inspections virtuelles

Adaptation de la **série d'activités d'apprentissage** à une prestation en ligne (y compris les causeries REG, les séances « Entre nous », la Série de conférences en réglementation et d'autres événements spéciaux)

- La conférence 2020 de la CRF a été annulée en raison de la COVID-19; certains éléments du programme de la conférence font l'objet d'une prestation virtuelle en 2020-2021, comme les causeries REG (voir les premiers événements virtuels ci-dessous)
 Causerie REG du 27 mai – « Gouvernement numérique » | 364 participants
 Causerie REG du 29 juin – « Souplesse réglementaire: Leçons tirées du Royaume-Uni » | 479 participants
 Causerie REG du 29 juillet – « La réglementation par la culture » | 312 participants
 Causerie REG du 30 septembre – « Définir les problèmes en matière de réglementation » | 458 participants

Organisation d'**ateliers approfondis** sur des sujets réglementaires d'actualité (en partenariat avec les dirigeants communautaires)

- En cours de discussion pour les troisième et quatrième trimestres

Autres activités

- La CRF a coordonné la réalisation et la distribution de deux vidéos d'apprentissages de type « café causerie », en plus d'autres vidéos pré-enregistrées et de matériel de référence en complément aux activités de la CRF



SOUTENIR LA MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION

La communauté connaît les pratiques novatrices pertinentes et les efforts horizontaux en matière de modernisation

Soutien à la mise en place d'un **Système de consultation en ligne sur la réglementation (SCLR)** en participant à la gouvernance interministérielle et en soutenant la sensibilisation de la communauté

- La CRF participe à la fois au groupe de travail et au comité directeur responsable du SCLR, représentant les ministères responsables; la CRF continuera d'offrir son appui au SCT et à SPAC pour l'élaboration du SCLR et de consulter les ministères avant le lancement

Soutien à la mise en œuvre du **Centre d'innovation en matière de réglementation** en participant à la gouvernance à plusieurs niveaux (p. ex. des évaluations) et en soutenant des projets précis, selon les besoins

- La CRF participe à la fois au groupe de travail et au comité directeur du Centre d'innovation en matière de réglementation et a offert un appui au lancement du processus d'évaluation initiale et de sélection de l'étape 1 de l'allocation des fonds

Soutien aux **projets pilotes** menés par les communautés (p. ex. les Règles en tant que Code II, le projet de métadonnées réglementaires) qui cadrent avec le programme de modernisation de la réglementation du Canada

- La CRF a mis en place un protocole d'entente avec l'EFPC visant à fournir un financement pour la prochaine étape du projet pilote des Règles en tant que Code, en collaboration avec le Programme du travail (réglementation des heures supplémentaires dans le secteur du camionnage), et à y participer, ainsi qu'à soutenir les efforts d'ECCE pour la mise sur pied d'un projet de métadonnées réglementaires





MAINTENIR LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ORGANISME

La CRF est transparente et inclusive en ce qui concerne l'allocation de ses ressources et l'établissement des priorités

Mobilisation continue pour 2020-2023 et renouvellement des lettres d'entente interministérielles

- Des 34 lettres d'entente interministérielles, 30 ont été signées.
- La CRF compte désormais la Commission canadienne des droits de la personne dans ses partenaires
- Le plan stratégique sur trois ans et le plan annuel 2020-2021 de la CRF sont en cours d'élaboration

Élaboration d'un **plan de communication stratégique** à l'appui des objectifs opérationnels

- L'élaboration du plan de communication est terminée; une stratégie pour la création d'une nouvelle image de marque est en cours
- Plus de 14 éditions des Nouvelles éclair de la CRF ont été publiées, et le nombre d'abonnés a atteint 7228
- Mises à jour quotidiennes des médias sociaux et mises à jour hebdomadaires du site Web
- Rédaction et distribution du rapport annuel 2019-2020 effectuées

Établissement et maintien de **relations avec les partenaires clés**, tels que l'Université Carleton, l'International Network on Regulatory Delivery (Oxford University), MaRS Solutions Lab

- La CRF continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires pour faire progresser l'apprentissage et l'innovation en matière de réglementation, notamment en s'associant à l'International Network on Regulatory Delivery dans le cadre d'une série de séances d'apprentissage, et en faisant une présentation à la Conférence internationale sur la réforme des inspections, au Royaume-Uni, le 7 octobre 2020. La CRF collabore étroitement avec l'Université Carleton pour l'élaboration du programme de perfectionnement de carrière pour les professionnels de la réglementation, et siège à son comité directeur



SITUATION FINANCIÈRE ET PRÉVISIONS

REVENUS	30 SEPTEMBRE 2020 ¹	31 MARS 2021 ²
Financement de la CRF dans le cadre du partenariat Protocole d'entente entre le SCT et la CRF	1 790 000 \$ 110 000 \$ <u>1 900 000 \$</u>	1 790 000 \$ 110 000 \$ <u>1 900 000 \$</u>
Salaire	1 251 850 \$ <u>1 251 850 \$</u>	1 425 382 \$ <u>1 425 382 \$</u>
Act. d'apprentissage et de reconnaissance ³	11,137 \$	25 459 \$
Sensibilisation et interaction	0 \$	32 000 \$
Services professionnels	110 175 \$	155 170 \$
Frais de bureau	4 460 \$	19 178 \$
Services d'impression et de messagerie	0	2 500 \$
Services de traduction	25 000 \$	40 000 \$
Voyages ⁴	246 \$	431 \$
Act. de gestion des talents	18 860 \$	48 860 \$
Formation du personnel et conférences	36 121 \$	41 020 \$
Act. du SCT : analyse coût-avantages	63 625 \$	110 000 \$
	<u>269 624 \$</u>	<u>474 618 \$</u>
TOTAL DES DÉPENSES		1 900 000 \$
Écart		0

1. Montant engagé et réel des dépenses et des revenus

2. Total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice

3. Comprend tous les coûts liés aux événements, à l'exception des services de traduction

4. Frais de taxi et de stationnement, activités régionales de relations externes